

distinguée et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être :

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Eusèbe De SALLE,

Professeur et Lecteur royal
à l'École Spéciale des langues orientales,
Succursale à Marseille.

21, Rue du Musée.

28 Sept. 1837¹.

« La Chambre de Commerce se contenta d'informer verbalement M. de Salle qu'elle n'avait reçu jusqu'alors aucune pétition dirigée contre lui.

Le 13 avril 1837 M. de Salle sollicita du Ministre un congé de deux ans pour exécuter en Asie et en Égypte, un voyage qui, disait-il, serait des plus profitables pour son enseignement. Le Ministre accorda ce congé et décida que son traitement serait payé à M. de Salle durant ce temps-là, à charge par ce dernier de rémunérer son suppléant qui n'était autre que l'orientaliste abbé BARGÈS².

Par une pétition du 8 janvier 1838 un groupe de notables négociants marseillais attira l'attention de la Chambre de Commerce sur le cours d'arabe vulgaire en faisant valoir « que le départ du professeur titulaire laisse vacante une chaire dont la nullité se fait sentir depuis que M. Georges Sakakini en a été injustement éloigné ». Les pétitionnaires réclament en même temps la nomination d'un pro-

1. Archives de la Chambre de Commerce de Marseille A, 6.

2. L'abbé *Jean Joseph Léandre* BARGÈS, né à Auriol (Bouches-du-Rhône) le 27 février 1810 ; en 1837, il fut nommé professeur suppléant à la chaire d'arabe de Marseille ; appelé à Paris pour enseigner les langues orientales à la Faculté de Théologie ; † en 1896. — Voir plus loin la lettre d'Eusèbe de Salle à Fabreguettes, Qaire, 25 mars 1838.